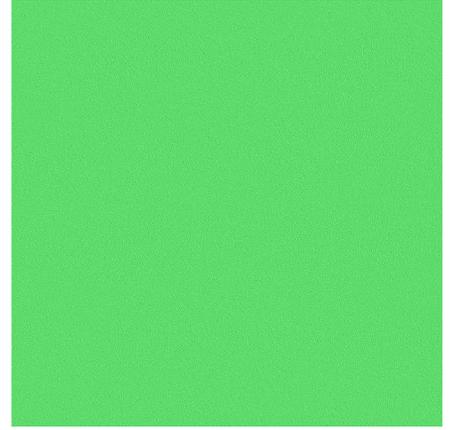
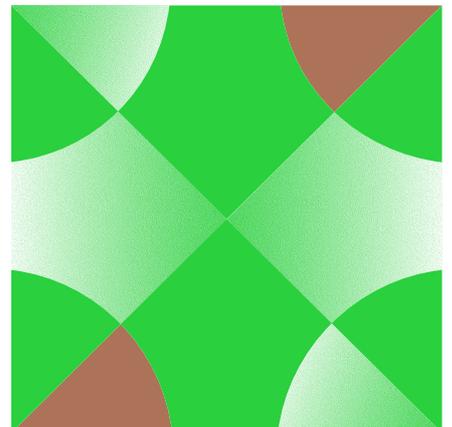
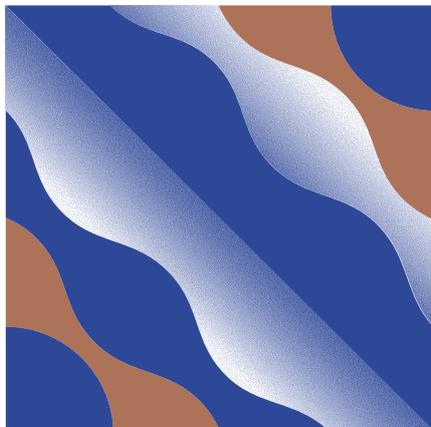
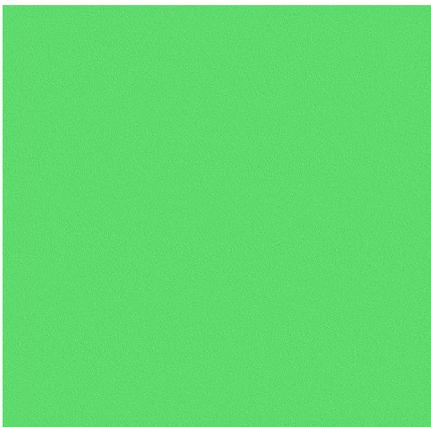
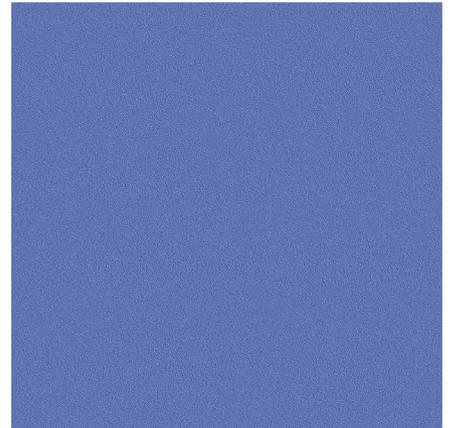
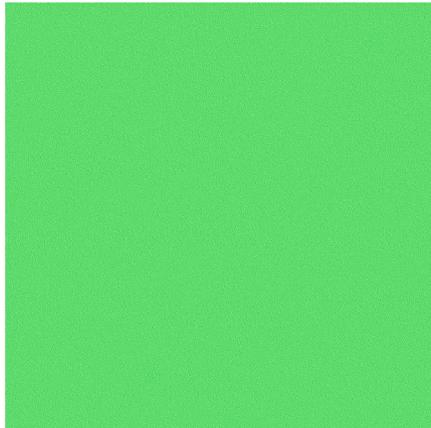
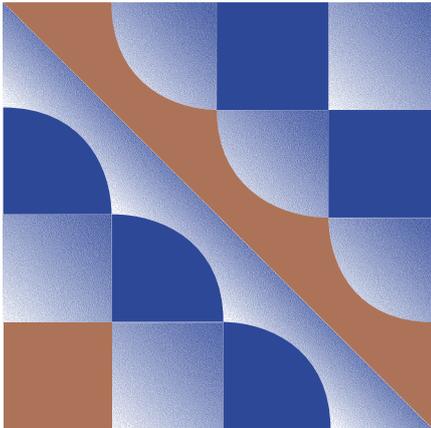
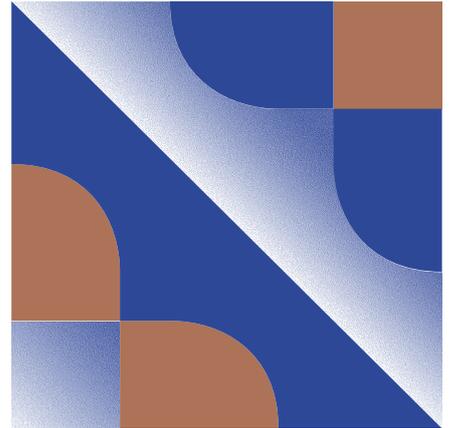


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
Metz



Premières Scènes

| Dossier de présentation |



09.10.2024

Premières scènes

L'EPCC ÉSAL

L'ÉSAL – École d'Art Supérieure de Lorraine – est un établissement public d'enseignement supérieur artistique qui fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'arts publiques.

Un établissement public de coopération culturelle

L'ÉSAL, établissement public de coopération culturelle, est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École Supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011.

Épinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

En janvier 2014, l'école a intégré le centre de formation des enseignants de musique et de danse (Cefedem de Lorraine) qui constitue aujourd'hui le Pôle musique et danse, également dirigé par une directrice de site.

L'EPCC ÉSAL est le 3ème établissement en France à proposer une formation plurisectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

Les valeurs fondamentales de l'enseignement à l'EPCC ÉSAL reposent sur un engagement fort de tous ses acteurs, mais aussi sur une écoute et un investissement précieux de ses fondateurs : l'Eurométropole de Metz, la communauté

d'agglomération d'Épinal et la Région Grand Est.

Une école, deux pôles, trois sites

Le siège de l'EPCC ÉSAL se trouve à Metz et regroupe la direction générale et l'administration.

Les deux sites du Pôle arts plastiques (PAP Épinal et PAP Metz) de l'ÉSAL offrent sur le territoire Lorrain l'ensemble des diplômes nationaux proposé par l'enseignement supérieur en arts plastiques :

- Un Diplôme National d'Art (DNA) habilité au grade de Licence en trois ans.
- Un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) habilité au grade de Master en cinq ans.

Le Pôle musique et danse (PMD), quant à lui, est spécialisé dans la **formation aux diplômes d'État de professeur de danse et de musique**. Il est le seul organisme dans la région Grand Est à proposer une formation au diplôme d'État de professeur de danse.

La pluridisciplinarité enrichit la formation et des ateliers transversaux permettent des échanges artistiques fertiles dans de nombreux champs de l'art contemporain et du spectacle vivant. L'initiation à la recherche est également un dénominateur commun.

Le Pôle musique et danse

L'histoire du Pôle musique et danse

Le Pôle musique et danse, anciennement Cefedem de Lorraine (centre de formation des enseignants de musique) a rejoint depuis 2014 l'École Supérieure d'Art de Lorraine. À son intégration, le Pôle musique et danse change de statuts juridiques et passe d'un statut d'association de droit privé à un statut d'établissement public. Il remplit depuis, plusieurs missions de service public, notamment la formation aux métiers de l'enseignement artistique dans les domaines de la musique et la danse par les voies de la formation initiale, de la formation continue et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Jusqu'en 2016, le Pôle musique et danse ne proposait alors qu'une formation au diplôme d'État (DE) de professeur de musique et a ensuite intégré la formation au DE de professeur de danse.

Le Pôle musique et danse fait partie d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur accrédités par le ministère de la Culture délivrant des formations diplômantes dans le domaine du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts du cirque et arts de la marionnette).

Les formations se déroulent à Metz et à Nancy et préparent aux diplômes d'État de professeur de musique et de danse.

Les diplômés, pleinement formés à la pédagogie et à la scène exerceront ensuite dans les établissements

Association Verdandi PMD

d'enseignement artistique et se produiront en tant qu'artistes dans différents cadres.

La formation suivie au Pôle musique et danse, très variée et toujours en phase avec l'actualité pédagogique et artistique, leur donne toutes les clés pour proposer un enseignement riche et bienveillant, mêlant exigence, sensibilité, culture artistique et joie de la pratique collective autour de projets artistiques pluridisciplinaires.

Les diplômes d'État de professeur de musique et de danse



Diplôme d'État musique

Le diplôme d'État de professeur de musique donne accès

aux concours nationaux de la Fonction Publique Territoriale et permet d'enseigner dans un conservatoire à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), intercommunal (CRI) ou communal (CRC), ou en école de Musique (secteur privé ou associatif).

Le Pôle musique et danse est accrédité à délivrer le diplôme d'État de professeur de musique, toutes disciplines, tous domaines et toutes options confondues.

Au Pôle musique et danse, le diplôme d'État de professeur de musique est délivré dans les disciplines :

- Enseignement instrumental ou vocal, dans les domaines suivants : classique à

contemporain, musique ancienne, jazz et musiques actuelles amplifiées.

- Formation musicale
- Accompagnement (options : musique, danse)
- Direction d'ensembles (options : instrumentaux, vocaux)

Diplôme d'État danse

Le diplôme d'État de professeur de danse donne accès aux concours nationaux de la Fonction Publique Territoriale et permet d'enseigner dans un conservatoire à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), intercommunal (CRI) ou communal (CRC), ou en école de Musique (secteur privé ou associatif).

Le Pôle musique et danse est habilité par l'État pour dispenser la formation menant au diplôme d'État de professeur de danse. Il est habilité à organiser les examens de première et deuxième année.

Le ministère de la Culture délivre le diplôme d'État de professeur de danse.

Au PMD, le Diplôme d'État de professeur de danse est délivré dans les disciplines suivantes : danse classique, danse contemporaine et danse jazz.

L'association à but non lucratif Verdandi PMD, association des diplômés et étudiants du Pôle musique et danse de l'ÉSAL, a été créée au printemps 2021.

Fusionnant musique et danse, cette association a pour objet principal de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés du Pôle musique et danse de l'ÉSAL et de valoriser ainsi les formations qui y sont proposées. L'association s'emploie à fédérer, maintenir et pérenniser les relations entre diplômés, étudiants, nouveaux étudiants et équipe pédagogique par le biais d'un réseau collaboratif favorisé par la mise en place de moments d'échanges et de rencontres régulières.

Verdandi PMD permet également à ses adhérents de développer des projets artistiques communs et de contribuer ainsi à la cohésion entre adhérents et au développement d'une vision commune du métier d'artiste-enseignant. L'organisation de manifestations artistiques et d'actions portées autour de la pédagogie artistique fait également partie intégrante des missions de l'association.

Premières Scènes

Développement de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et étudiants du Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine.

Depuis plusieurs années, le Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine se mobilise pour proposer à ses étudiants et diplômés d'État de professeur de musique et de professeur de danse, des actions propices à leur insertion professionnelle. Ces actions sont principalement organisées au sein des cursus de formation au diplôme d'État : cours dédiés à la constitution du porte-folio, à la connaissance de l'environnement territorial, à la préparation aux entretiens, à la formalisation d'un projet pédagogique individuel.

Le projet présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du dispositif CulturePro lancé par le ministère de la Culture, vise à développer et consolider les actions du PMD en faveur de l'insertion professionnelle de ses diplômés et étudiants. Le projet est composé de deux actions phares dont **« Premières Scènes »**.

Description du projet « Premières Scènes »

Dans le cadre de la formation au diplôme d'État de professeur de musique, des concerts et spectacles pluridisciplinaires sont organisés par le Pôle musique et danse au sein du CRR Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz pendant la pause méridienne. Ces moments artistiques ont comme objectifs de préparer les étudiants à l'épreuve d'interprétation de fin de cursus et aux situations professionnelles de « concerts/spectacles des enseignants » auxquels ils seront amenés à participer une fois en poste. Bien qu'ouverts à un large public, ces concerts-spectacles n'attirent qu'un faible public extérieur et, de fait, ne font pas totalement l'objet d'une vraie mise en situation professionnelle.

Par ailleurs, au regard de l'évolution des conservatoires qui tendent à s'investir de plus en plus dans des actions de développement des publics de la musique classique (notamment des actions d'éducation artistique et culturelle), il est apparu important que les étudiants et diplômés se produisent à l'occasion d'événements hors les murs afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Ils pourront ainsi développer des habilités en médiation orale à travers une saison de concerts-spectacles commentés et se confronter au « tout public ».

Ainsi, dans le cadre de l'AMI CulturePro, le Pôle musique et danse propose la mise en place d'une petite saison de

spectacles pluridisciplinaires avec médiation orale dans le salon de Guise de l'Hôtel de ville de Metz.

Ce nouveau projet du PMD s'appuie sur deux principales références d'action en termes de contenu et de forme. Il s'inspire, d'une part, du travail mené par Jean-François Zygel pour initier le grand public à la musique classique. Il est à noter qu'à son origine, « La leçon de musique » de Jean-François Zygel se déroulait à la mairie du 20^e arrondissement de Paris. Le projet se rapproche, d'autre part, des concerts de midi programmés en Sorbonne sur la pause du déjeuner. Ces moments musicaux mettent à l'honneur de jeunes talents chambristes issus principalement de la musique classique et sont destinés à la communauté estudiantine de l'université et aux habitants du quartier. Chaque concert est ouvert par une prise de parole d'une enseignante ou d'un enseignant de l'UFR de musique et musicologie qui contextualise les œuvres jouées et apportent des éléments d'explication pour leur bonne compréhension.

Le PMD a souhaité s'inspirer de ces actions musicales en l'ouvrant également à la danse et à la pluridisciplinarité. Ces moments artistiques médiés seront suivis d'une collation sur place permettant d'échanger avec les artistes.

Plus précisément, il s'agira pour nos étudiants et diplômés de monter en compétences, de se professionnaliser dans un cadre stimulant et de se familiariser avec un public non familier. Ils pourront ainsi bénéficier d'une mise

en situation professionnelle exigeante demandant de conjuguer gestes artistiques et pédagogiques.

Pour sa seconde édition, un appel à projet a été diffusé en septembre 2024 auprès des étudiants et jeunes diplômés (2023 et 2024) du Pôle musique et danse de l'ÉSAL. Les projets déposés devront favoriser des formes innovantes et participatives.

Les projets retenus seront dotés d'une enveloppe financière. Cette dotation permettra aux artistes de faire face à leurs besoins matériels (location d'instruments, d'éclairage...), techniques (dont l'enregistrement systématique des projets), administratifs (communication, droits SACEM et SACD, déclaration salariale, assurances, etc.) et de se rémunérer (et ainsi obtenir leurs premiers cachets). Ils seront directement confrontés à ces aspects en devant les gérer par cette mise en situation professionnelle complète (allant de la conception artistique, la réalisation, la gestion technique et administrative ainsi que la gestion budgétaire).

En outre, le Pôle musique et danse met en place un accompagnement à la gestion de projet afin de sécuriser la bonne marche de cette saison artistique. Pour cela, il a engagé une intervenante spécifique au dispositif Premières Scènes.

L'édition 2024-2025

4 dates
4 spectacles
pluridisciplinaires

Un appel à candidature a été lancé en septembre 2024. Les candidats ont jusqu'au 14 octobre 2024 pour déposer leur dossier de candidature. Une commission se tiendra le 24 octobre pour sélectionner les quatre lauréats de cet appel à projet « Premières scènes ». Pour cette seconde édition, quatre dates ont été retenues à l'Hôtel de Ville de Metz pour quatre dossiers sélectionnés.

10 décembre 2024

Contenu à venir

14 janvier 2025

Contenu à venir

11 mars 2025

Contenu à venir

27 mai 2025

Contenu à venir

À ce jour, les étudiants et diplômés, potentiels candidats au dispositif Premières Scènes, ont pu bénéficier d'une première séance d'accompagnement le 4 octobre 2024. Cette séance visait à les initier à la rédaction et la construction d'un dossier de candidature dans le cadre d'un appel à projet. Cette séance a aussi été l'occasion de leur présenter plus en détails le dispositif, ses objectifs, ses attendus et ses modalités.

L'édition 2023-2024

Découvrez quelques
images de la première
édition du projet
Premières Scènes

13 février 2024



Lauréats :

Antoine Cardin, diplômé danse 2023 et **Sylvain Kidzie**, étudiant percussionniste de 2^e année.

Duo pour un.e percussionniste et un.e danseur.se

Lors de cette première date, les artistes ont présenté un spectacle pluridisciplinaire qui mêlait danse, musique et théâtralité. Sur un ton à la fois humoristique et poétique, les artistes ont souhaité inviter le public à s'interroger sur les problématiques environnementales de notre époque. Ici, la médiation orale est apparue sous forme participative.

Ce spectacle était le premier joué dans le cadre de la création de la compagnie Dévers en Geste créée par Antoine Cardin.

9 avril 2024



Lauréats :

Benjamin Stauder, étudiant percussionniste de 2^e année, **Johann Grégoire**, diplômé musique 2022 et **Loïc Olivier**.

Percussions et jeux vidéos

C'est le groupe Nectar Percussion qui a assuré la deuxième date de la saison « Premières Scènes ». Le groupe formé de trois percussionnistes ont proposé au public un spectacle interactif, pédagogique, original et ouvert à tous sous forme de quizz musical sur le thème du rétrogaming. Outre la dimension interactive, le groupe a également proposé une approche pédagogique au cours de son spectacle avec la découverte de petits instruments de percussions qu'il faisait circuler dans le public.

28 mai 2024



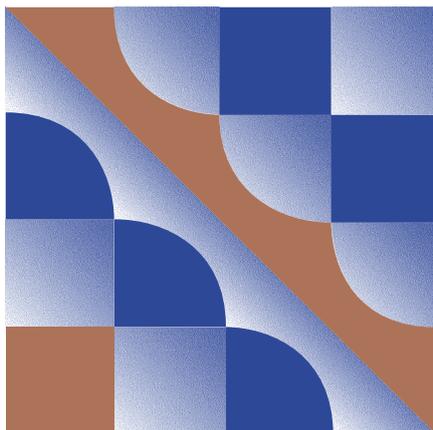
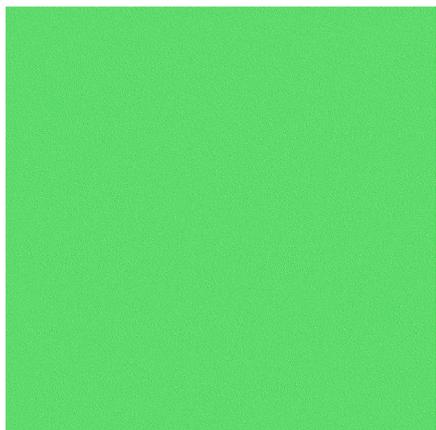
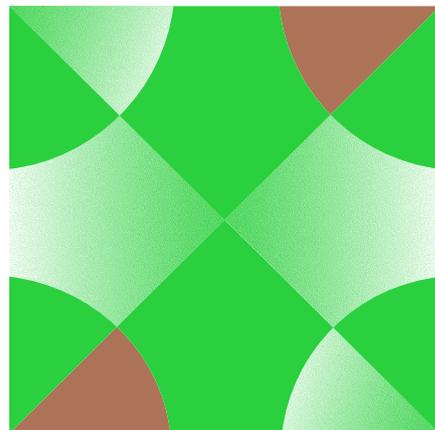
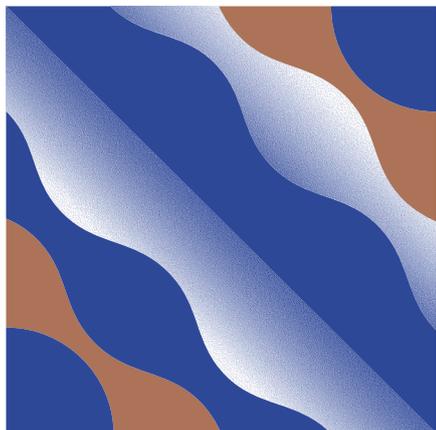
Lauréates :

Lena Angster, **Lénaëlle Hergat**, diplômées danse 2022 et 2023 et **Gaël Canton**.

La robe de Marie Mancini

Pour cette dernière et troisième date, les lauréates ont proposé la présentation d'une étape de travail de leur nouvelle création. Dans le cadre de cette création, les deux artistes ont bénéficié d'une résidence artistique à BLIIDA.

La pièce chorégraphique présentée est née d'un dialogue anachronique entre deux dimensions culturelles : le menuet baroque du XVI^e siècle et la contre-culture hardcore. Pour cela, les deux danseuses ont collaboré avec un artiste musicien en charge de la création sonore de la pièce. Les 3 artistes ont proposé un échange avec le public à la fin de leur performance afin de leur livrer les coulisses de leur projet.



Contact

École Supérieure d'Art de Lorraine Pôle musique et danse

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38

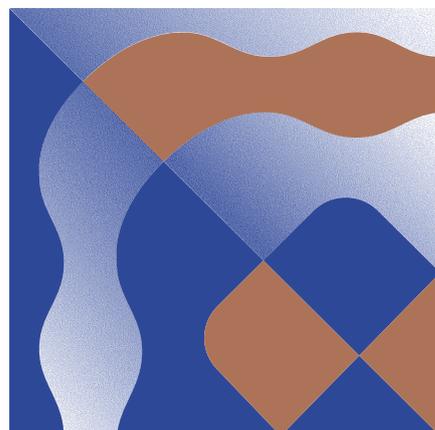
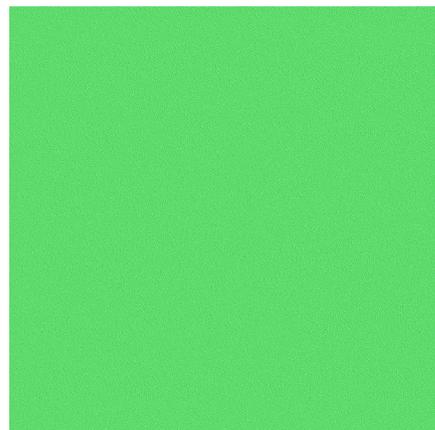
Directrice du Pôle musique et danse

Caroline Cueille

Chargée de communication

Elise Rougeron

erougeron@esalorraine.fr



esal-pmd.fr

